PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MARCIGNY (71)

Pièce n°4.7.1 : Annexes sanitaires - Eau potable

Approbation

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MARCIGNY

ELABORATION DU PLU INTERCOMMUNAL
PRESTATIONS DE BASE ET OPTIONNELLES

NOTE SYNTHETIQUE – ALIMENTATION EN EAU POTABLE (AEP)

Version 2 – Octobre 2021

SECUNDO
Une expertise au service de l'eau
SARL au capital de 25 000 € - RCS Lyon 481 210 243
31 Cours Émile Zola 69100 VILLEURBANNE
Tél. : 04 78 54 17 31

Table des matières

I. Contexte du rapport 4
II. Liste des abréviations 5
III. Etat des lieux administratif 6
III.1 Services 6
III.2 Mode de gestion 6
IV. Etat des lieux technique 8
IV.1 SIE du Brionnais 8
IV.1.1 Mode de gestion 8
IV.1.2 Communes adhérentes 8
IV.1.3 Ressources 9
IV.1.4 Achats et ventes d'eau 9
IV.1.5 Patrimoine 9
IV.1.6 Bilan ressources / besoins 9
IV.1.7 Aspects financiers 10
IV.1.8 Données collectées au 22 janvier 2021 10
IV.2 SIE de la Sologne Ligérienne 11
IV.2.1 Mode de gestion 11
IV.2.2 Communes adhérentes 11
IV.2.3 Ressources 11
IV.2.4 Achats et ventes d'eau 12
IV.2.5 Patrimoine 12
IV.2.6 Bilan ressources / besoins 12
IV.2.7 Aspects financiers 13
IV.2.8 Données collectées au 22 janvier 2021 13
IV.3 SIE de la Vallée du Sornin 13
IV.3.1 Mode de gestion 13
IV.3.2 Communes adhérentes 14
IV.3.3 Ressources 14
IV.3.4 Achats et ventes d'eau 14
IV.3.5 Patrimoine 15
IV.3.6 Bilan ressources / besoins 16
IV.3.7 Aspects financiers 16
IV.3.8 Données collectées au 22 janvier 2021 16
V. Conclusion 17

I. CONTEXTE DU RAPPORT

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi de la Communauté de Communes, le bureau d'études Latitude doit s'appuyer sur des données concernant la situation de l'assainissement, de l'eau potable et de la défense incendie.

Ce document présente un état des lieux de l'alimentation en eau potable.

Il a été établi à partir des documents disponibles au 22 janvier 2021 auprès des services d'eau concernés (détail donné par syndicat à la fin de chaque chapitre).

Il est à noter qu'il est rarement pris en compte dans ces données les impacts à venir des changements climatiques.

Ce document a été rédigé avant les visites prévues avec les communes.

L'Annexe 1 présente un synoptique par commune sur lequel figure le réseau d'alimentation en eau potable.

II. LISTE DES ABREVIATIONS

AEP	Alimentation en Eau Potable
ILP	Indice Linéaire de Pertes
PPC	Périmètre de Protection
RAD	Rapport Annuel du Délégataire
RPQS	Rapport sur le Prix et la Qualité du Service
SDAEP	Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable
SIE	Syndicat Intercommunal des Eaux

III. ETAT DES LIEUX ADMINISTRATIF

III.1 SERVICES

Sur le territoire de la Communauté de Communes de Marcigny, la compétence « eau potable » a été transférée à des syndicats :

- Au **SIE du Brionnais** pour les communes de :
  - Anzy-le-Duc
  - Baugy
  - Marcigny
  - Montceaux l'Etoile
  - Vindecy

- Au **SIE de la Sologne Ligérienne** pour les communes de :
  - Artaix
  - Bourg-le-Comte
  - Céron
  - Chambilly
  - Chenay-le-Châtel
  - Melay

- Au **SIE de la Vallée du Sornin** pour la commune de Saint-Martin-du-Lac.

La carte page suivante présente la répartition des syndicats gestionnaires du service d'eau potable sur le territoire de la communauté de communes.

III.2 MODE DE GESTION

Le SIE du Brionnais gère son service par un contrat d'affermage avec SAUR.

Le SIE de la Sologne Ligérienne gère également son service par un contrat d'affermage avec SAUR.

Le SIE de la Vallée du Sornin gère son service par un contrat d'affermage avec VEOLIA.

Dans le cadre d'un contrat d'affermage, le fermier gère et entretient les équipements mis à disposition par la collectivité pour une exploitation à ses risques et périls. Le fermier assure tout ou partie du renouvellement des installations qui restent la propriété de la collectivité. La rémunération du fermier est perçue directement auprès de l'usager dans le cadre du contrat passé avec la collectivité.

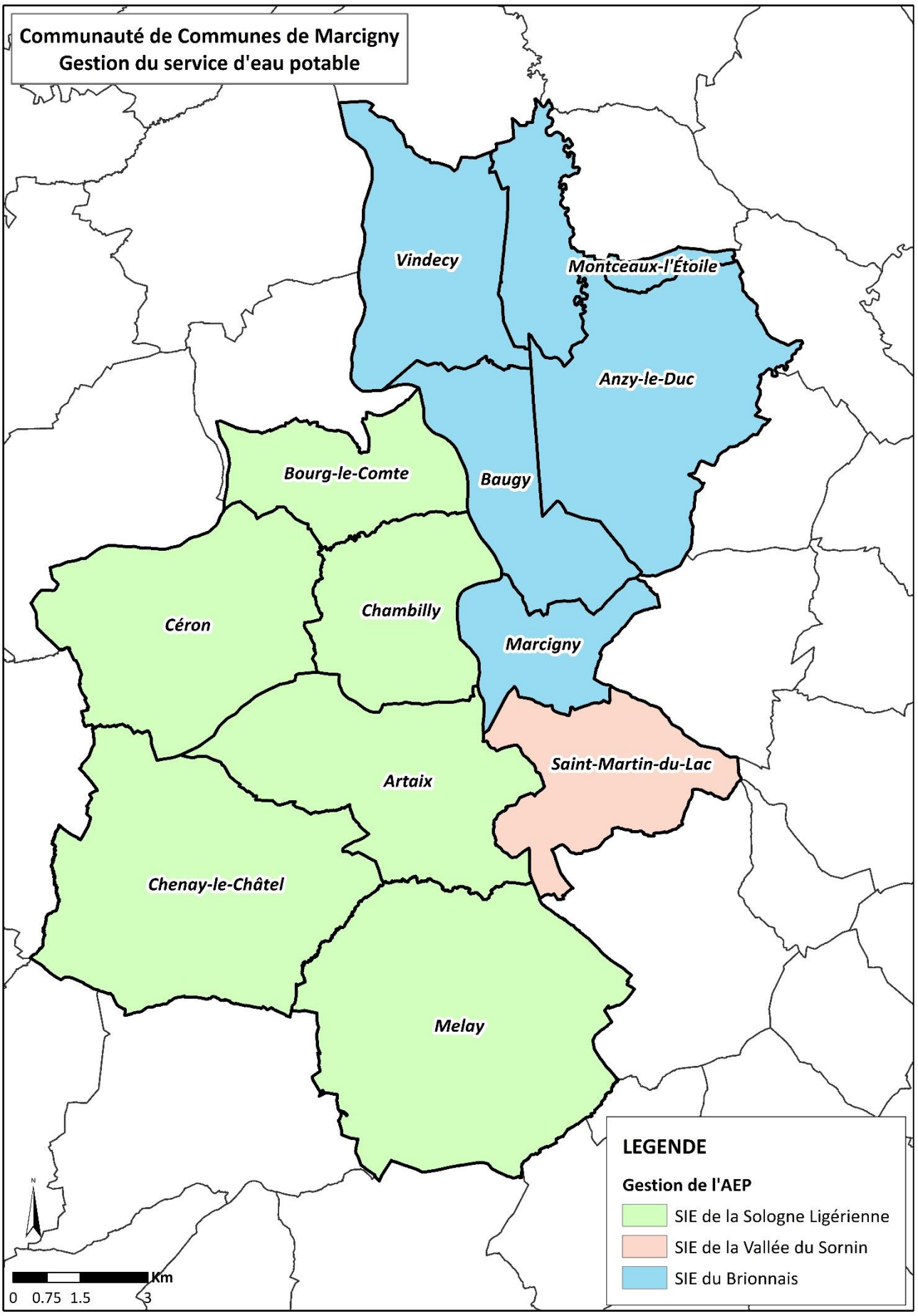
Communauté de Communes de Marcigny
Gestion du service d'eau potable
Vindecy
Montceaux-l'Étoile
Anzy-le-Duc
Baugy
Bourg-le-Comte
Céron
Chambilly
Marcigny
Saint-Martin-du-Lac
Artaix
Chenay-le-Châtel
Melay
LEGENDE
Gestion de l'AEP
SIE de la Sologne Ligérienne
SIE de la Vallée du Sornin
SIE du Brionnais
N
0 0.75 1.5 3
Km

IV. ETAT DES LIEUX TECHNIQUE

IV.1 SIE DU BRIONNAIS

Source : RPQS 2019

IV.1.1 MODE DE GESTION

Le service est exploité par le biais d'un contrat de délégation de service public de type affermage.

Le délégataire est la société SAUR en vertu d'un contrat dans le cadre d'un groupement d'entités adjudicatrices comprenant le SAE du Charollais, le SAE du Brionnais et le SIE de l'Arconce. Il prend effet le 1er juillet 2017 et arrivera à échéance au 30 juin 2025 (8 ans).

SAUR a à sa charge l'application du règlement de service, le fonctionnement, la surveillance et l'entretien des installations, la relève des compteurs, la facturation, la mise en service des branchements, l'entretien des canalisations et le renouvellement des branchements, des compteurs, et des équipements électromécaniques.

La collectivité a à sa charge l'entretien des captages et du génie civil et le renouvellement des canalisations, des captages et du génie civil.

Les ventes et les achats d'eau en gros sont règlementés par des conventions.

IV.1.2 COMMUNES ADHERENTES

Les 42 communes constituant le syndicat sont réparties de la façon suivante : 5 sont situées sur le territoire de la Communauté de Communes de Marcigny, les autres communes se répartissent entre les Communautés de Communes de Saint Cyr Mère Boitier, du Grand Charolais, de La Clayette Chauffailles en Brionnais et du Canton de Semur en Brionnais.

Les communes sont les suivantes :

1	AMANZÉ
2	ANGLURE-SOUS-DUN
3	ANZY-LE-DUC
4	BAUDEMONT
5	BAUGY
6	BOIS-SAINTE-MARIE
7	BRIANT
8	CHANGY
9	CHÂTENAY
10	COLOMBIER-EN-BRIONNAIS
11	CURBIGNY
12	DOMPIERRE-LES-ORMES
13	DYO
14	GIBLES
15	L'HÔPITAL-LE-MERCIER
16	LUGNY-LÈS-CHAROLLES
17	MARCIGNY
18	MARCILLY-LA-GUEURCE
19	MONTCEAUX-L'ETOILE
20	MUSSY-SOUS-DUN
21	NOCHIZE

22	OUROUX-SOUS-LE-BOIS-SAINTE-MARIE
23	OYÉ
24	POISSON
25	PRIZY
26	SAINT-CHRISTOPHE-EN-BRIONNAIS
27	SAINT-DIDIER-EN-BRIONNAIS
28	SAINT-GERMAIN-EN-BRIONNAIS
29	SAINT-JULIEN-DE-CIVRY
30	SAINT-RACHO
31	SAINT-SYMPHORIEN-DES-BOIS
32	SAINT-YAN
33	SARRY
34	TRIVY
35	VAREILLES
36	VARENNE-L'ARCONCE
37	VARENNE-SAINT-GERMAIN
38	VARENNES-SOUS-DUN
39	VAUDEBARRIER
40	VERSAUGUES
41	VINDECY
42	VITRY-EN-CHAROLLAIS

IV.1.3 RESSOURCES

La production propre du syndicat est assurée par le champ captant de Baugy, composé de 2 zones de captage :

- La zone de captage de Marcigny « Les Chenoux » en rive droite de la Loire, elle comprend 3 puits,
- La zone de captage de Chambilly en rive gauche de la Loire composée de 3 puits également. Une canalisation sous la Loire permet de raccorder les puits à la station de pompage de Baugy.

L'eau consommée au syndicat du Brionnais provient à hauteur de près de 60 % de la production propre.

Concernant la protection des ressources, les arrêtés de DUP ont été signés en décembre 2014. L'indice d'avancement de protection de la ressource en eau est de 80 % : l'arrêté préfectoral est complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés).

IV.1.4 ACHATS ET VENTES D'EAU

Pour compléter ses ressources propres, le SIE du Brionnais achète de l'eau au SAE du Charollais (stations de production de Vindecy et de Varenne St Germain), syndicat de production auquel il adhère.

IV.1.5 PATRIMOINE

Le patrimoine de ce syndicat comprend 20 réservoirs et bâches en service : 5 700 m³ (approximativement) et un réseau de distribution d'eau potable s'étendant sur près de 994 km pour 10 269 abonnés en 2019.

Il compte en outre 8 exhaures, 14 surpresseurs et 7 stations de reprise.

Il n'y a plus de branchement en plomb depuis 2014 sur le territoire du SIE du Brionnais.

Depuis 2006, le syndicat a renouvelé près de 120 km de réseau soit un renouvellement moyen de 9 km chaque année.

Le syndicat a fait réaliser un audit de l'ensemble de son génie civil. Il a également commencé les premières réhabilitations d'ouvrages et est en cours de planification des réhabilitations suivantes.

Le syndicat est en cours d'amélioration de la connaissance patrimoniale de ses ouvrages et notamment de ses réseaux avec une recherche / vérification des diamètres, matériaux, une amélioration de la connaissance des périodes de pose et une amélioration de la localisation des réseaux par une campagne de géoréférencement des affleurants.

La mise à jour de son Schéma Directeur en groupement avec le SAE du Charollais et les SIE de Bourbince-Oudrache et de l'Arconce a débuté en 2021.

Le rendement hydraulique (Grenelle) est de 78,7 % en 2019, pour un ILP de 2 m^3/jour et par km.

IV.1.6 BILAN RESSOURCES / BESOINS

Les bilans ressources/besoins des syndicats du Charollais, du Brionnais, de l'Arconce et de Bourbince Oudrache disponibles dans le précédent Schéma Directeur datent de 2009. Les données sur lesquelles ils se basent sont donc anciennes.

Ces dernières années, le bilan ressources/besoins du SIE du Brionnais est tendu en période d'étiage mais l'alimentation en eau a toujours été assurée.

Les syndicats du Charollais et du Brionnais poursuivent le renouvellement de canalisations afin de réduire les fuites et améliorer le rendement du réseau.

Ils recherchent également de nouvelles ressources dans le but d'assurer la fourniture d'eau en situation future.

Le syndicat du Charollais a la possibilité de s'interconnecter avec le réseau du SIE de la Haute Grosne (interconnexion Saône-Loire, fourniture d'eau en provenance du champ captant de Crêche sur Saône). Le renforcement de l'interconnexion Saône-Loire, prévu dans le schéma départemental des interconnexions du SYDRO 71, participe à la sécurisation de l'alimentation en eau potable.

Le syndicat du Brionnais pourra également utiliser l'interconnexion avec le SIE de la Vallée du Sornin.

Rappelons que le schéma directeur est en cours d'actualisation. Le bilan ressources/besoins réactualisé sera disponible d'ici la fin de l'année 2021.

Cinq communes de la Communauté de Communes de Marcigny sont alimentées par le SIE du Brionnais (Anzy-le-Duc, Baugy, Marcigny, Montceaux l'Etoile, Vindecy). Sur la base des objectifs fixés par le SCoT du Pays du Charolais Brionnais en 2014, ces cinq communes peuvent potentiellement accueillir 175 abonnés au total d'ici 2034, soit une consommation supplémentaire en eau potable de 16 500 m^3/an sur la base de 94 m^3/an/abonné (consommation moyenne d'un abonné du syndicat entre 2010 et 2019).

Le volume de fuite moyen sur les 5 dernières années (2015 à 2019) est de 640 000 m^3/an.

Avec l'amélioration du rendement du réseau, le SIE du Brionnais sera en mesure de fournir de l'eau aux abonnés supplémentaires potentiels de la Communauté de Communes.

IV.1.7 ASPECTS FINANCIERS

L'encours de la dette s'élève à 655 000 € en 2019, les amortissements des investissements et des subventions sont de l'ordre de 780 000 €.

Les recettes de la collectivité pour les ventes d'eau (hors redevances de l'Agence de l'Eau) sont de l'ordre de 2 200 000 €.

IV.1.8 DONNEES COLLECTEES AU 22 JANVIER 2021

Objet	Rédacteur	Date du document	Exercice
RPQS	Secundo		2017
RPQS	Secundo		2018
RPQS	Secundo		2019
SDAEP SIE du SAEC, du Brionnais, de l'Arconce et de Bourbince Oudrache	Secundo/Poyry	2013	
Schéma directeur départemental des interconnexions de secours en eau potable SYDRO 71	Secundo	2017	

IV.2 SIE DE LA SOLOGNE LIGERIENNE

Source : RPQS 2019

IV.2.1 MODE DE GESTION

Le service est exploité en affermage.

L'affermage est assuré par SAUR en vertu du contrat prenant effet le 1er janvier 2020 et ayant pour date d'échéance le 31 décembre 2028 (9 ans).

SAUR a à sa charge l'application du règlement de service, le fonctionnement, la surveillance et l'entretien des installations, la relève des compteurs, la facturation, la mise en service des branchements, l'entretien des canalisations et le renouvellement des branchements, des compteurs, et des équipements électromécaniques.

La collectivité a à sa charge l'entretien des captages et du génie civil et le renouvellement des canalisations, des captages et du génie civil.

IV.2.2 COMMUNES ADHERENTES

Le syndicat intercommunal des eaux de la Sologne Ligérienne comprend **les 6 communes** suivantes :

	Communes adhérentes
1	ARTAIX
2	BOURG-LE-COMTE
3	CÉRON
4	CHAMBILLY
5	CHENAY-LE-CHÂTEL
6	MELAY

Ces six communes font partie de la Communauté de Communes de Marcigny.

IV.2.3 RESSOURCES

La production propre du syndicat est assurée entièrement par le champ captant de "l'Ile" (commune de St Martin du Lac), en rive gauche de la Loire.

La zone de captage est constituée de 3 puits, dont un puits à drains, remis en service en juillet 2014 après le forage de 3 drains.

Concernant la protection des ressources, l'arrêté de DUP a été signé en avril 2013. L'indice d'avancement de protection de la ressource en eau est de 80 % : l'arrêté préfectoral est complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés).

IV.2.4 ACHATS ET VENTES D'EAU

Il n'y a pas d'import d'eau mais le syndicat peut vendre de l'eau en gros au SIE de la Teyssonne.
Cette vente, qui constitue un secours, est très variable selon les années. Considérée comme nulle depuis 2008, elle a cependant été utilisée en septembre 2017 et en 2019 pour un volume de l'ordre de 250 m^3.

IV.2.5 PATRIMOINE

Le patrimoine de ce syndicat comprend 4 réservoirs et bâches en service : 1 400 m^3 (approximativement) et un réseau de distribution d'eau potable s'étendant sur près de 228 km pour 1 612 abonnés en 2019.

Il compte en outre 3 exhaures, une désinfection (injection de chlore dans une bâche) et 2 stations de reprise.

Il n'y a pas de branchement en plomb sur le territoire du SIE de la Sologne Ligérienne.

Le réseau a été créé dans les années 60. Depuis 2000, le syndicat a renouvelé près de 30 km de réseau soit un renouvellement moyen de 1,5 km chaque année.

Le syndicat prévoit la création d'une station de traitement à Artaix.

Le syndicat a fait réaliser un audit de l'ensemble de son génie civil. Il a également commencé les premières réhabilitations d'ouvrages et est en cours de planification des réhabilitations suivantes.

Le rendement hydraulique (Grenelle) est de 93 % en 2019, pour un ILP de 0,2 m^3/jour et par km.

IV.2.6 BILAN RESSOURCES / BESOINS

Le bilan ressources/besoins du syndicat de la Sologne Ligérienne disponible dans le précédent Schéma Directeur date de 2009. Les données sur lesquelles il se base sont donc anciennes.

Le syndicat ne possède pas d'interconnexions de secours.

Le SDAEP réalisé en 2009 propose la réalisation d'interconnexions avec le SIVOM de la Vallée de la Besbre et le SIE de la Vallée du Sornin.

Le SYDRO 71 a retenu l'interconnexion avec le SIVOM de la Vallée de la Besbre (département de l'Allier) pour le secours du SIE de la Sologne Ligérienne. Cette interconnexion permettra la fourniture de 700 m^3/j, soit le besoin moyen du syndicat calculé en 2009.

La mise à jour du Schéma Directeur du SIE de la Sologne Ligérienne est prévue prochainement (2022).

Six communes de la Communauté de Communes de Marcigny sont alimentées par le SIE de la Sologne Ligérienne (Artaix, Bourg-le-Comte, Céron, Chambilly, Chenay-le-Châtel, Melay). Ces six communes peuvent potentiellement accueillir 164 abonnés au total d'ici 2034, soit une consommation supplémentaire en eau potable de 17 500 m^3/an sur la base de 107 m^3/an/abonné (consommation moyenne d'un abonné du syndicat entre 2010 et 2019).

Ce volume est de l'ordre de grandeur du volume de fuite et le syndicat a un très bon rendement.

Ce volume d'eau supplémentaire pourra être mis à disposition par l'augmentation de la production du syndicat. En effet, l'équipement en place dans les puits peut être renforcé car la nappe a un potentiel plus élevé.

Le syndicat sera donc en mesure de fournir de l'eau aux abonnés supplémentaires potentiels de la Communauté de Communes.

IV.2.7 ASPECTS FINANCIERS

L'encours de la dette s'élève à 595 000 € en 2019, les amortissements des investissements et des subventions sont de l'ordre de 122 000 €.

Les recettes de la collectivité pour les ventes d'eau (hors redevances de l'Agence de l'Eau) sont de l'ordre de 310 000 €.

IV.2.8 DONNEES COLLECTEES AU 22 JANVIER 2021

Objet	Rédacteur	Date du document	Exercice
RPQS	Secundo		2017
RPQS	Secundo		2018
RPQS	Secundo		2019
SDAEP SIE de la Sologne Ligérienne	Secundo	2009	
Schéma directeur départemental des interconnexions de secours en eau potable SYDRO 71	Secundo	2017	

IV.3 SIE DE LA VALLEE DU SORNIN

Source : RPQS 2019

IV.3.1 MODE DE GESTION

Le service est exploité en affermage.

L'affermage est assuré par VEOLIA en vertu du contrat prenant effet le 1er janvier 2010 et ayant pour date d'échéance le 31 décembre 2021 (12 ans).

VEOLIA a à sa charge l'application du règlement de service, le fonctionnement, la surveillance et l'entretien des installations, la relève des compteurs, la facturation, la mise en service des branchements, l'entretien des canalisations et le renouvellement des branchements, des compteurs, et des équipements électromécaniques.

La collectivité a à sa charge l'entretien des captages et du génie civil et le renouvellement des canalisations, des captages et du génie civil.

Les ventes et les achats d'eau en gros sont règlementés par des conventions.

IV.3.2 COMMUNES ADHERENTES

Le syndicat intercommunal des eaux de la Vallée du Sornin comprend les 23 communes suivantes :

1	CHAPELLE-SOUS-DUN (la)
2	CHASSIGNY-SOUS-DUN
3	CHÂTEAUNEUF
4	COUBLANC
5	FLEURY-LA-MONTAGNE
6	IGUERANDE
7	LIGNY-EN-BRIONNAIS
8	MAILLY
9	MAIZILLY
10	SAINT-BONNET-DE-CRAY
11	SAINT-DENIS-DE-CABANNE
12	SAINT-EDMOND

13	SAINTE-FOY
14	SAINT-IGNY-DE-ROCHE
15	SAINT-JULIEN-DE-JONZY
16	SAINT-LAURENT-EN-BRIONNAIS
17	SAINT-MARTIN-DE-LIXY
18	SAINT-MARTIN-DU-LAC
19	SAINT-MAURICE-LÈS-CHÂTEAUNEUF
20	SAINT-PIERRE-LA-NOAILLE
21	SEMUR-EN-BRIONNAIS
22	TANCON
23	VAUBAN

Ces communes ont transféré leur compétence en eau potable au syndicat.

Sur le territoire de la Communauté de Communes de Marcigny, seule la commune de Saint-Martin-du-Lac fait partie de ce syndicat.

IV.3.3 RESSOURCES

Trois ressources assurent l'alimentation en eau du syndicat :

- les trois sources de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, qui représentent environ 35 % des ressources,
- les puits de Saint-Martin-du-Lac qui représentent 50 % des ressources (15 % pour le puits 1 et 35 % pour le puits 2),
- le puits d'Iguerande qui représente 15 % environ des ressources.

Concernant la protection des ressources, l'établissement des PPC des puits de Saint Martin du Lac est en cours : l'enquête publique a été lancée en 2018.

L'indice d'avancement de protection de la ressource est donc à 60 % pour les puits de Saint Martin du Lac. Pour le puits d'Iguerande il est de 40 % (avis de l'hydrogéologue rendu) et pour les sources de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, il est de 80 % (arrêté préfectoral complètement mis en œuvre : terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés).

IV.3.4 ACHATS ET VENTES D'EAU

Pour compléter ces ressources, le syndicat achète de l'eau en petites quantités à la commune de Mars et en quantités plus notables au SIE du Brionnais. Ces achats permettent l'alimentation de certains secteurs du SIE de la Vallée du Sornin.

Les ouvrages en place permettraient un achat d'eau à la commune d'Ecoche mais cette interconnexion n'a plus été utilisée depuis 2003.

Le SIE de la Vallée du Sornin vend de l'eau aux communes de la Clayette, Chauffailles, Ecoche, Mars et au SIE du Brionnais.

SIE de la Vallée du Sornin - Exports et imports

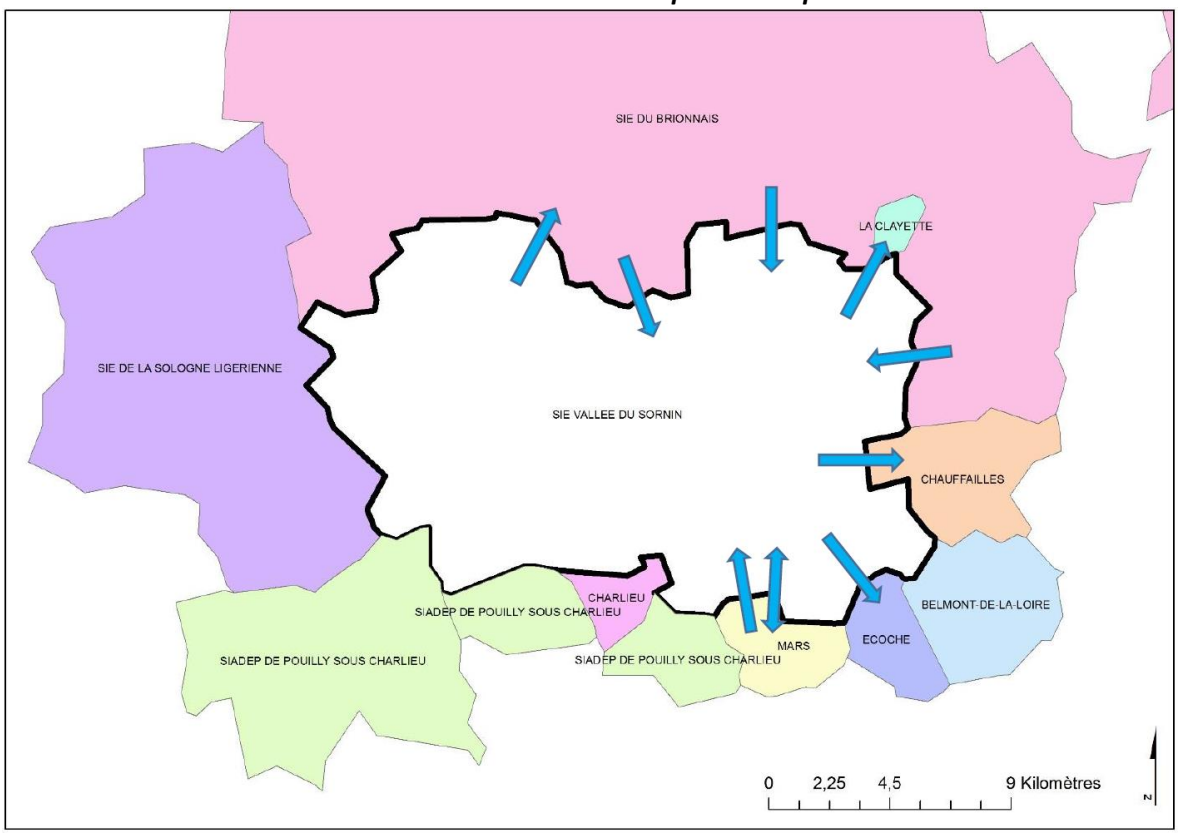

IV.3.5 PATRIMOINE

Le patrimoine de ce syndicat comprend 13 réservoirs ou bâches pour un stockage total de 4 740 m^3 et un réseau de distribution d'eau potable s'étendant sur près de 547 km pour abonnés.

Le syndicat a fait réaliser des audits génie civil de ses ouvrages. Il poursuit ses travaux de réhabilitation des ouvrages de génie civil.

Le rendement hydraulique (Grenelle) est de 82 % pour un ILP de 0,8 m^3/jour et par km en 2019.

En 10 ans, le syndicat a renouvelé plus de 50 km de réseau soit un renouvellement moyen de 5,1 km chaque année.

IV.3.6 BILAN RESSOURCES / BESOINS

Le bilan ressources-besoins du SIE de la Vallée du Sornin a été réactualisé lors de la mise à jour SDAEP en 2017, à l'horizon 2027 :

	Situation future	
	Hypothèse 1	**Hypothèse 2**
Production théorique à l'étiage	4 350 m^3/j	
Production théorique normale	5 700 m^3/j	
Besoin moyen	2 370 m^3/j	2 560 m^3/j
Besoin de pointe (pointe mensuelle moyenne)	3 460 m^3/j	3 760 m^3/j
Besoin de pointe (pointe mensuelle exceptionnelle)	3 950 m^3/j	4 250 m^3/j

Ces données montrent que la production satisfait à toutes les situations futures.

Une seule commune de la Communauté de Communes de Marcigny est alimentée par le SIE de la Vallée du Sornin (St Martin du Lac). Cette commune peut potentiellement accueillir 13 abonnés au total d'ici 2034, soit une consommation supplémentaire en eau potable de 1 200 m^3/an sur la base de 92 m^3/an/abonné (consommation moyenne d'un abonné du syndicat entre 2010 et 2019).

Le syndicat sera donc en mesure de fournir de l'eau aux abonnés supplémentaires potentiels de la Communauté de Communes.

IV.3.7 ASPECTS FINANCIERS

L'encours de la dette s'élève à 212 000 € en 2019, les amortissements des investissements et des subventions sont de l'ordre de 538 000 €.

Les recettes de la collectivité pour les ventes d'eau (hors redevances de l'Agence de l'Eau) sont de l'ordre de 717 000 € en 2019.

IV.3.8 DONNEES COLLECTEES AU 22 JANVIER 2021

Objet	Rédacteur	Date du document	Exercice
RPQS	Secundo		2015
RPQS	Secundo		2016
RPQS	Secundo		2017
SDAEP SIE du Sornin	Secundo	2017	
Schéma directeur départemental des interconnexions de secours en eau potable SYDRO 71	Secundo	2017	

V. CONCLUSION

Au vu des éléments qui précèdent, les services d'eau ne présentent pas de frein à l'alimentation en eau potable pour de nouvelles habitations ou activités (selon le type d'activité) sur le territoire de la Communauté de Communes.

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MARCIGNY

ELABORATION DU PLU INTERCOMMUNAL
PRESTATIONS DE BASE ET OPTIONNELLES

ANNEXE 1

SYNOPTIQUES EAU POTABLE

Au 2021-01-22

SECUNDO
Une expertise au service de l'eau
SARL au capital de 25 000 € - RCS Lyon 481 210 243
31 Cours Émile Zola 69100 VILLEURBANNE
Tél. : 04 78 54 17 31

I. SYNOPTIQUES EAU POTABLE- PRINCIPE

Sont joints ci-après un synoptique par commune représentant les réseaux d'alimentation en eau potable.

Les limites communales sont représentées par un trait noir.

II. SYNOPTIQUES

Communauté de Communes de Marcigny - PLUi
Commune de ANZY LE DUC
Réseau d'Alimentation en Eau Potable

Secundo

Vindecy

Baugy

Montceaux-l'Étoile

Marcigny

Anzy-le-Duc

Versaugues

SIE du Brionnais

0 1 Km

N

Edité le 21/01/2021

Communauté de Communes de Marcigny - PLUi
Commune d'ARTAIX
Réseau d'Alimentation en Eau Potable

Secundo

SIE du Brionnais

SIE de la Vallée du Sornin

SIE de la Sologne Ligérienne

Céron
Chambilly
Marcigny
Artaix
Chenay-le-Châtel
Melay
Saint-Martin-du-Lac

0 1 Km

Edité le 21/01/2021

Communauté de Communes de Marcigny - PLUi
Commune de BAUGY
Réseau d'Alimentation en Eau Potable

Secundo

SIE de la Sologne Ligérienne

SIE du Brionnais

Marcigny
Chambilly
Bourg-le-Comte
Baugy
Anzy-le-Duc
Vindecy
Montceaux-l'Étoile

0 1 Km

Edité le 21/01/2021

Communauté de Communes de Marcigny - PLUi
Commune de BOURG LE COMTE
Réseau d'Alimentation en Eau Potable

SIE de la Sologne Ligérienne

SIE du Brionnais

Edité le 21/01/2021

0 1 Km

Communauté de Communes de Marcigny - PLUi
Commune de CERON
Réseau d'Alimentation en Eau Potable

Secundo

SIE de la Sologne Ligérienne

Bourg-le-Comte

Céron

Chambilly

Artaix

Chenay-le-Châtel

le Bouchaud

le Domaine

la Rue

Croix Galland

Montcorbier

la Fredière

Font Blanche

les Courtots

les Guélots

les Jeandets

les Potonis

les Grands Surets

les Poussards

les Petits Surets

les Pelliers

le Colombier

la Collate

les Forgères

l'Étang de la Dame

les Belins

Étang des Belins

Château des Belins

Bois des Caves

la Brigaudière

les Bernardets

les Genèvriers

la Passière

les Drus

les Millerys

le Teurot

Étang des Diottes

le Point du Jour

Bois Robat

la Garonnière

les Caves

les Collaudières

Bois Tapon

Bois des Bradles

Bois des Moravières

les Grandes Terres

la Goutte Bonnefond

En Corpeloup

les Daguenets

les Millerands

les Fondreaux

les Pentes

les Chaboux

Germang

D 202

D 989

D 990

D 469

D 212

D 202e

D 52

D 53

la Bonnette

Suchenaud

la Jardinière

le Clou

les Oyères

les Grands Buissons

Boussatière

les Morises

Bois Rond

la Chênaie

les Bosseilles

Belle-rue

les Magniens

Étang Neuf

la Bonté

le Bois de la Font

les Roches

Chez le Roux

le Vieux Moulin

Bois de la Barbotière

les Navières

Passe-Vite

l'Ouille

les Jumatis

Puisot

le Bois Gauthier

les Tassières

Chez Roué

les Vicaires

les Chapins

les Gerbeaux

les Guillots

Moulin des Gerbeaux

les Denis

la Malaire

les Bressons

les Fourniers

la Tourtière

l'Étang Bourguignon

la Goutte d'en bas

la Goutte d'en haut

le Triboulet

les Damais

la Folie

les Georgets

les Grélons

les Guelins

les Goutes Rigny

les Bonnes Femmes

les Morétins

les Ménards

les Baugys

les Boulets

les Dépendets

Bois des Boulets

la Motte au Merle

l'Étang Damais

les Charriers

les Garons

les Patins

les Pierres

les Roussins

la Tournus

Bois de la Faye

Tuilerie de la Loire

la Renardière

Bois de la Gravoche

le Bois Tapon

la Gravoche

la Goutte Guillet

les Sapins

les Jean Denis

la Brosse

la Charme

les Étangs

le Bois du Devant

les Rollets

le Bois des Coins

le Bois Coudrier

les Grandes Chaumes

la Muronne

les Vernes

les Vèvres

les Colopieds

la Bruyère Bresson

le Rompay

la Goutte Moreau

Bassotte

Douce Riang

les Plaines

le Gruse

Sur Couton

les Diens

le Lac

la Maréchaude

Domaine du Lac des Millerands

le Pré Chop

le Bois Rivoillet

Bois de Narbot

la Rollette

la Peur

le Parc

Château des Coteaux

Étang des Places

la Goutte au Chien

Terre des Brières

Bois Rollet et Goutte Pejat

le Gué Barjoux

Urbise

les Gouttes

les Grandes Terres

les Lumatis

les Crandeaux

le Bois Colas

les Parreux

0 1 Km

N

Edité le 21/01/2021

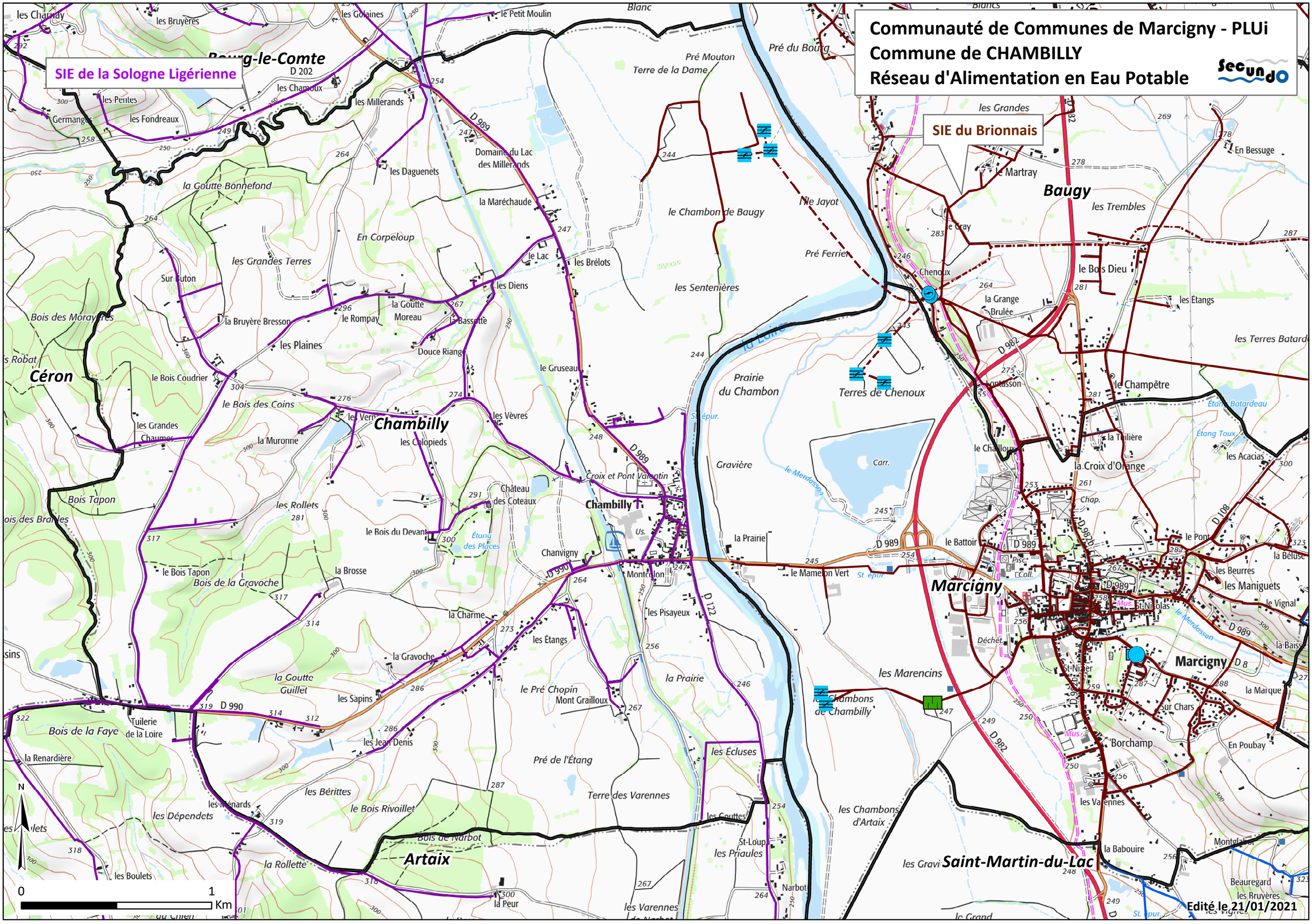
Communauté de Communes de Marcigny - PLUi
Commune de CHAMBILLY
Réseau d'Alimentation en Eau Potable
SIE de la Sologne Ligérienne
SIE du Brionnais
Bourg-le-Comte
Baugy
Céron
Chambilly
Marcigny
Artaix
Saint-Martin-du-Lac
Chambilly
Marcigny
Chenoux
Terres de Chenoux
Prairie du Chambon
Gravière
Bois de la Faye
Bois de la Gravoche
Bois des Moraydres
Bois Tapon
Bois de Narbot
Bois des Coins
Bois des Brailles
Terre de la Dame
Pré Mouton
Pré du Bourg
Pré Ferrier
Pré de l'Étang
Terre des Varennes
Mont Grailloux
Mont Colon
Château des Coteaux
Étang des Places
Étang Batardeau
Étang Toux
Domaine du Lac des Millerands
Tuilerie de la Loire
Edité le 21/01/2021
0
1
Km
N

Communauté de Communes de Marcigny - PLUi
Commune de CHENAY LE CHATEL
Réseau d'Alimentation en Eau Potable

Secundo

SIE de la Sologne Ligérienne

Céron

Artaix

Chenay-le-Châtel

Melay

N

0 1 Km

Edité le 21/01/2021

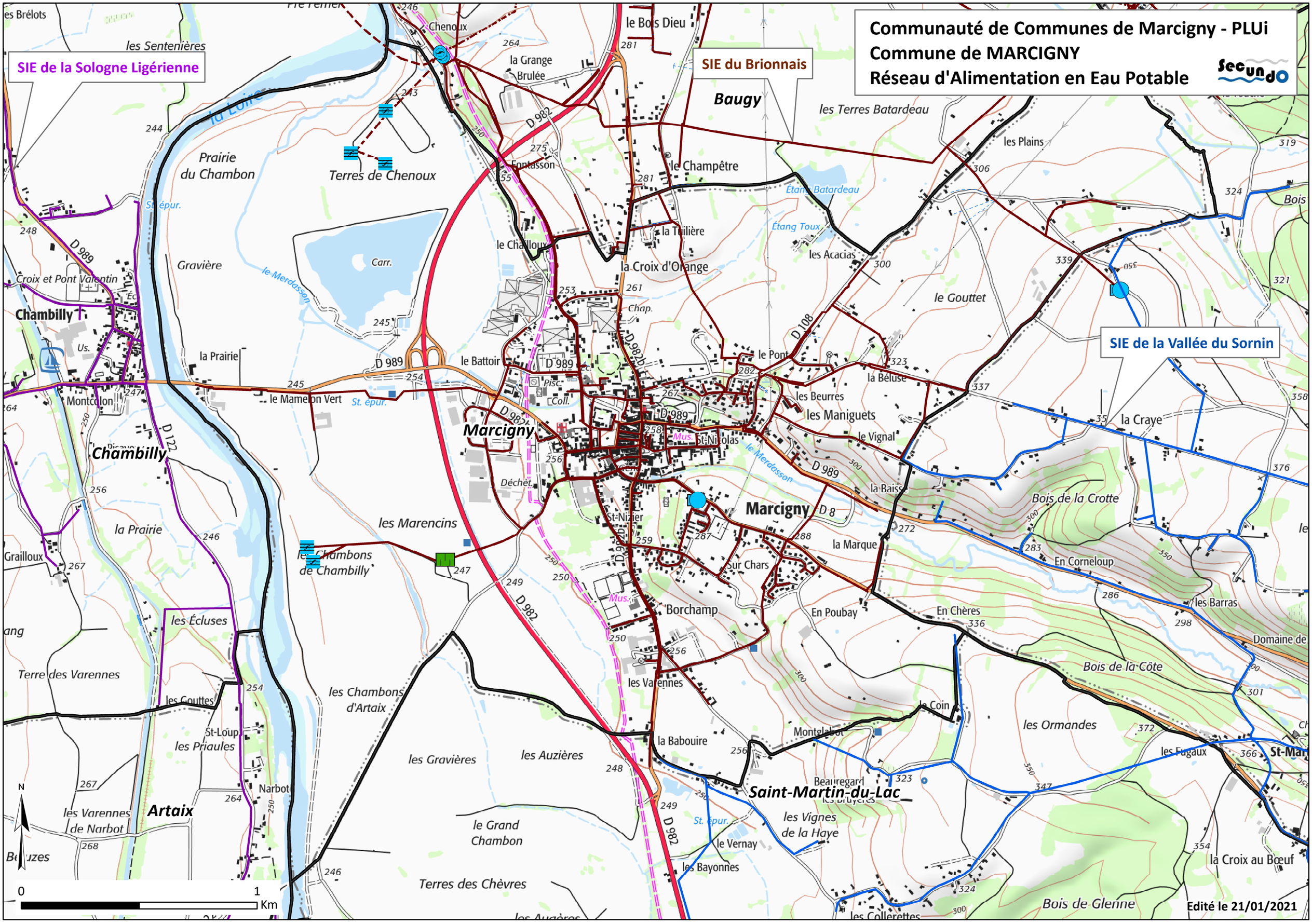
Communauté de Communes de Marcigny - PLUi
Commune de MARCIGNY
Réseau d'Alimentation en Eau Potable
SIE de la Sologne Ligérienne
SIE du Brionnais
SIE de la Vallée du Sornin
Marcigny
Chambilly
Artaix
Saint-Martin-du-Lac
Baugy
Prairie du Chambon
Terres de Chenoux
Gravière
Croix et Pont Valentin
Montcolon
la Prairie
les Marencins
les Chambons de Chambilly
les Écluses
Terre des Varennes
les Chambons d'Artaix
les Gravières
les Auzières
le Grand Chambon
Terres des Chèvres
les Varennes de Narbot
les Priaules
les Vignes de la Haye
Bois de la Crotte
Bois de la Côte
Bois de Glenne
les Ormandes
la Croix au Bœuf
les Terres Batardeau
le Gouttet
la Craye
Chenoux
la Grange Brulée
le Bois Dieu
le Champêtre
la Tuilière
la Croix d'Orange
le Chailloux
le Battoir
le Mamelon Vert
le Pont
les Beurres
les Maniguets
le Vignal
la Béluse
la Baisse
la Marque
Sur Chars
Borchamp
En Poubay
En Chères
En Corneloup
les Barras
Domaine de
les Fugaux
le Coin
Montglabot
la Babouire
les Varennes
le Vernay
les Bayonnes
les Collerettes
Beauregard
les Bruyères
Narbot
St-Loup
les Gouttes
Grailloux
Us.
Pisc.
Coll.
Déchèt.
Mus.
St-Nicolas
St-Nizier
Fontasson
Carr.
Chap.
Étang Batardeau
Étang Toux
les Acacias
les Plains
le Merdasson
St. épur.
D 989
D 982
D 982b
D 108
D 8
D 122
N
0
1
Km
Edité le 21/01/2021

Communauté de Communes de Marcigny - PLUi
Commune de MELAY
Réseau d'Alimentation en Eau Potable

Secundo

SIE de la Vallée du Sornin

SIE de la Sologne Ligérienne

N

0 1 Km

Edité le 21/01/2021

Communauté de Communes de Marcigny - PLUi
Commune de MONTCEAUX L'ETOILE
Réseau d'Alimentation en Eau Potable

SAE du Charollais

SIE du Brionnais

Vindecy

Montceaux-l'Étoile

Anzy-le-Duc

Baugy

Versaugues

N

0 1 Km

Edité le 21/01/2021

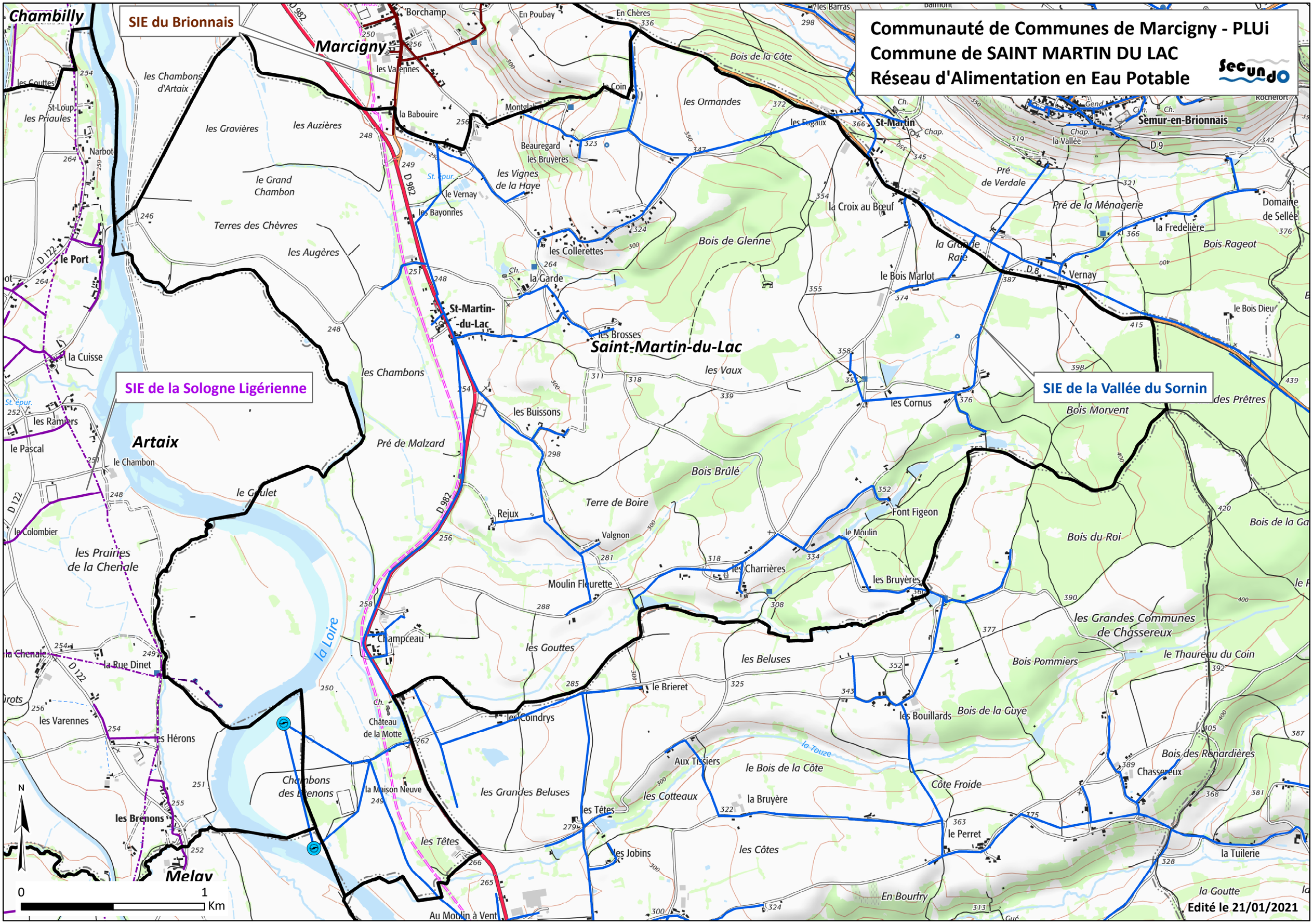
Communauté de Communes de Marcigny - PLUi
Commune de SAINT MARTIN DU LAC
Réseau d'Alimentation en Eau Potable
SIE du Brionnais
SIE de la Sologne Ligérienne
SIE de la Vallée du Sornin
Chambilly
Marcigny
Artaix
Melay
Saint-Martin-du-Lac
St-Martin-du-Lac
St-Martin
Semur-en-Brionnais
Borchamp
En Poubay
En Chères
les Varennes
la Babouire
Montglabot
Beauregard
les Bruyères
les Vignes de la Haye
le Vernay
les Bayonnes
les Collerettes
la Garde
les Brosses
les Vaux
les Buissons
Pré de Malzard
Rejux
Terre de Boire
Valgnon
Moulin Fleurette
Champceau
Château de la Motte
la Maison Neuve
les Grandes Beluses
les Têtes
les Jobins
les Côtes
les Cornus
Font Figeon
le Moulin
les Charrières
les Bruyères
les Beluses
le Brieret
les Coindrys
les Bouillards
Bois de la Guye
Aux Tissiers
le Bois de la Côte
les Cotteaux
la Bruyère
Côte Froide
le Perret
En Bourfry
Au Moulin à Vent
la Tuilerie
la Goutte
Bois des Renardières
Chassereux
Bois Pommiers
les Grandes Communes de Chassereux
le Thaureau du Coin
Bois du Roi
Bois Morvent
Bois Rageot
Domaine de Sellée
la Fredelière
Pré de la Ménagerie
Pré de Verdale
la Croix au Bœuf
le Bois Marlot
la Grande Raie
Vernay
le Bois Dieu
Bois de la Côte
Bois de Glenne
les Ormandes
les Fugaux
les Barras
les Chambons d'Artaix
les Gravières
les Auzières
le Grand Chambon
Terres des Chèvres
les Augères
les Chambons
le Goulet
les Prairies de la Chenale
la Chenale
la Rue Dinet
les Varennes
les Hérons
les Brenons
Chambons des Brenons
la Loire
la Touze
le Port
la Cuisse
les Ramiers
le Pascal
le Chambon
le Colombier
les Priaules
Narbot
les Gouttes
St-Loup
D 982
D 122
D 8
D 9
N
0
1
Km
Edité le 21/01/2021

Communauté de Communes de Marcigny - PLUi
Commune de VINDECY
Réseau d'Alimentation en Eau Potable

Secundo

SAE du Charollais

SIE du Brionnais

Bourg-le-Comte

Vindecy

Baugy

Montceaux-l'Étoile

la Loire

0 1 Km

Edité le 21/01/2021